

Afrique australe

Faits marquants

- Plus de 47 000 réfugiés angolais ont regagné leur pays au cours de la dernière phase des opérations de rapatriement depuis les pays voisins.
- Les capacités de détermination du statut de réfugié (DSR) ont été sensiblement renforcées au Malawi, au Mozambique et en Afrique du Sud, et les techniques de recensement ont été améliorées au Zimbabwe.
- Les gouvernements de la région semblent de plus en plus disposés à envisager l'intégration sur place comme solution durable au sort des réfugiés, ce qui constitue une avancée majeure.
- Sur les 69 personnes réfugiées à Madagascar, 68 ont été réinstallées au Canada au début de l'année 2006 avec l'aide de l'UNHCR.
- Le Gouvernement du Botswana a renoncé à maintenir en détention pendant la procédure de DSR les demandeurs d'asile qui ont des besoins particuliers.

Environnement opérationnel

Le nombre de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR a continué de décliner, grâce au rapatriement de près de 400 000 Angolais depuis 2002. Dans le même temps, l'augmentation des flux migratoires mixtes, réunissant des réfugiés et des migrants économiques, a mis à rude épreuve le régime d'asile et a conduit au renforcement des restrictions aux frontières dans certains pays.

Afrique du Sud

Angola

Botswana

Comores

Lesotho

Madagascar

Malawi

Maurice

Mozambique

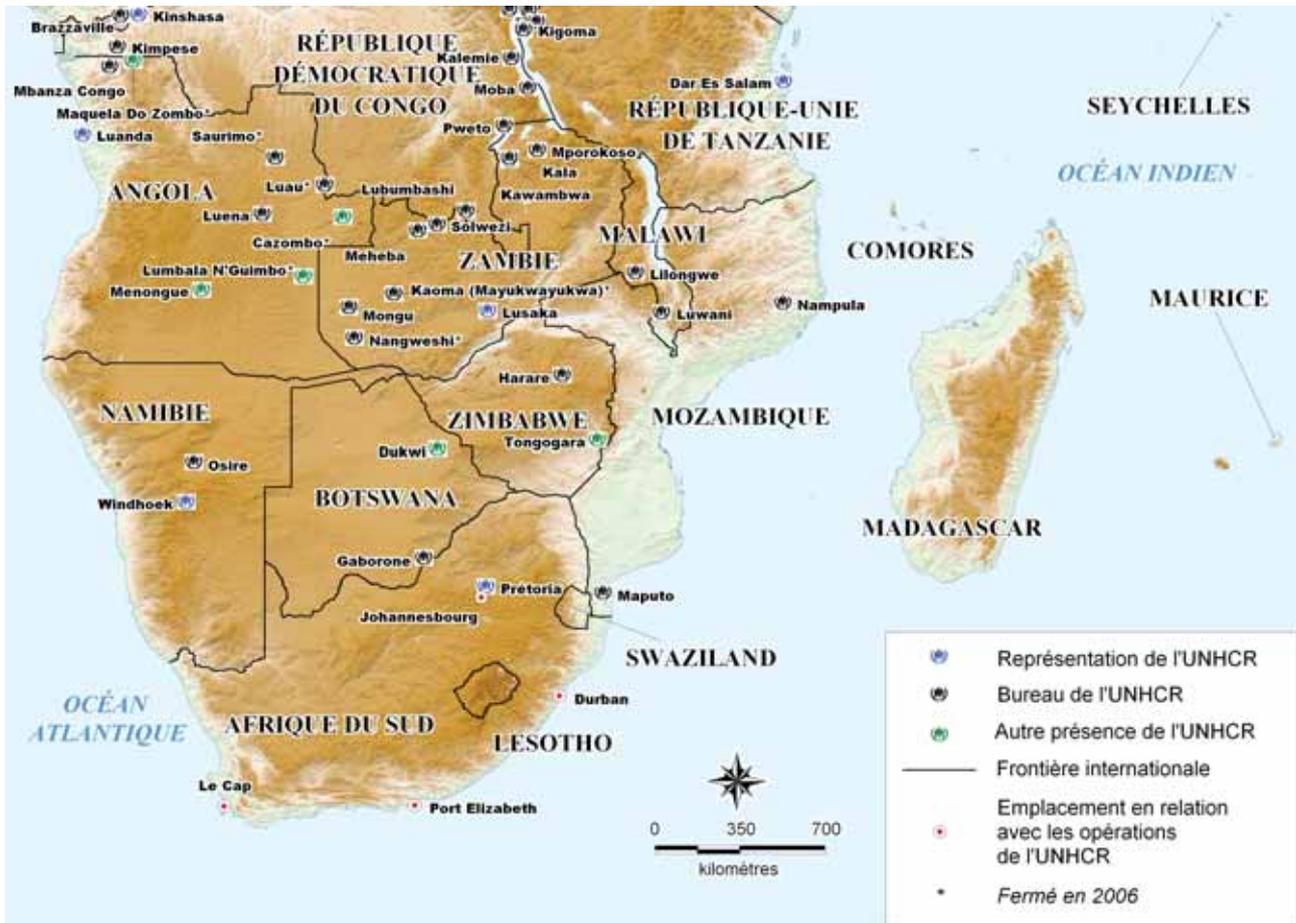
Namibie

Seychelles

Swaziland

Zambie

Zimbabwe



Comme au cours des années précédentes, l'UNHCR a veillé avec un soin particulier à ce que les gouvernements de la région disposent d'outils nécessaires à l'identification des personnes qui avaient besoin d'une protection internationale. En collaboration avec les autorités, l'UNHCR s'est employé à garantir le bon fonctionnement des systèmes de DSR et d'enregistrement, ainsi que leur conformité aux normes internationales. Des progrès significatifs ont été accomplis en 2006, avec un renforcement notable des capacités de traitement des demandes d'asile au Malawi, au Mozambique et en Afrique du Sud, et une amélioration des techniques d'enregistrement au Zimbabwe.

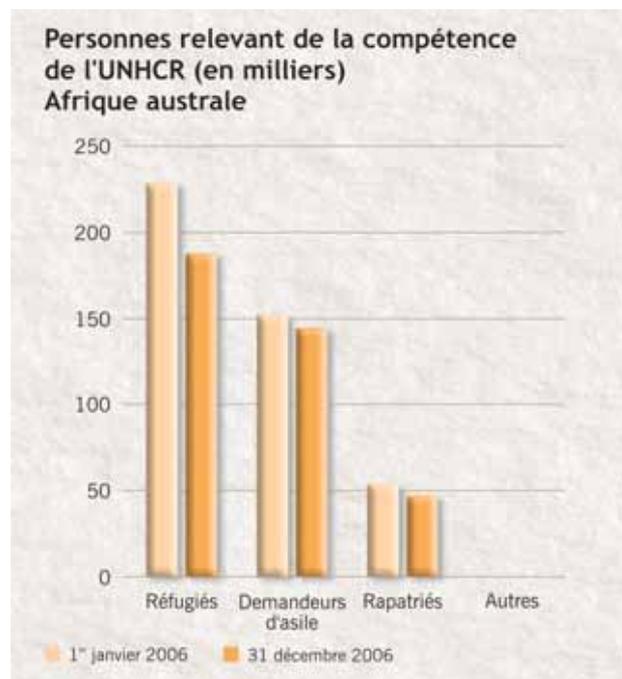
Malgré l'insécurité qui régnait en RDC, des milliers de réfugiés ont regagné le pays par leurs propres moyens, en particulier depuis la Zambie. La dernière phase du rapatriement organisé en Angola s'est déroulée de manière satisfaisante ; au début de l'année 2007, seul un petit nombre de réfugiés qui s'étaient spontanément installés dans les pays voisins devaient encore regagner le pays.

L'année 2006 a été marquée par une évolution positive de toute première importance : les gouvernements de la région se sont montrés de plus en plus disposés à entamer des discussions concrètes sur l'intégration sur place des populations réfugiées de longue date - une solution qui concernerait par exemple les Congolais (RDC) réfugiés en Angola, les Angolais réfugiés au Botswana, en Namibie et en Zambie, ainsi que les Somaliens et les Congolais réfugiés en Afrique du Sud.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs de l'UNHCR en Afrique australe pour l'année 2006 étaient les suivants : achever le programme de rapatriement organisé vers l'Angola ; commencer à faciliter le rapatriement vers la RDC ;



renforcer les capacités des gouvernements de la région pour leur permettre de gérer plus efficacement les demandes d'asile ; aider les gouvernements à gérer des systèmes d'enregistrement améliorés ; mettre en place le cadre juridique requis pour faciliter l'intégration sur place.

Protection et solutions

Au vu de la diminution de la population réfugiée dans la région et compte tenu de la réorientation des priorités, précédemment centrées sur le rapatriement et désormais axées sur la réintégration, l'intégration sur place et la gestion des flux migratoires mixtes, l'UNHCR a mis au point un plan d'action global pour la période 2006-2008. Ce plan, assorti de cibles spécifiques dans chaque pays, devrait permettre une réorganisation en profondeur des activités de l'UNHCR dans la région dans les années à venir.

Concernant le cadre d'asile, les principales réalisations en 2006 ont été le lancement d'une initiative de DSR au Mozambique, portant sur plus de 4 000 dossiers d'asile en attente, la mise en place d'un groupe au Malawi pour gérer un nombre comparable de demandes en souffrance, et l'examen de quelque 30 000 demandes d'asile déposées depuis fort longtemps en Afrique du Sud. Pour ce qui est de l'enregistrement, la principale réalisation a été une opération de recensement global menée au Zimbabwe. Elle a permis de constater que les réfugiés présents dans le pays, précédemment estimés à 12 000, étaient en fait moins de 4 000.

Les gouvernements de la région ont fait preuve d'une volonté croissante d'envisager l'intégration sur place comme solution durable au sort des populations réfugiées de longue date. Des efforts ont été entrepris au Mozambique, en Namibie et en Angola pour élaborer une stratégie d'intégration sur place en collaboration avec les gouvernements respectifs. Des négociations positives ont également été initiées en Zambie, dans le cadre du projet de Renforcement des capacités de protection. Enfin, pour la première fois, les autorités sud-africaines ont délivré des certificats permettant à certains réfugiés de RDC de solliciter une résidence permanente.

L'UNHCR a continué à renforcer ses programmes de lutte contre le VIH et le SIDA dans la région, en mettant l'accent sur la prévention, l'amélioration du suivi et la surveillance. Un atelier régional a été organisé pour normaliser les activités d'orientation psychosociale et de dépistage dans le cadre des opérations en faveur des réfugiés. Toutefois, dans de nombreux pays, l'Organisation ne disposait pas de ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre les recommandations de cet atelier. Un atelier régional sur la violence sexuelle et sexiste s'est également tenu pour actualiser les procédures opérationnelles permanentes, tant en termes de prévention que de prise en charge. Des évaluations participatives menées auprès d'enfants dans plusieurs pays ont permis de cerner les problèmes des enfants réfugiés et rapatriés et de proposer des solutions.

L'initiative d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a été lancée en Afrique du Sud, en Namibie, en

Angola et au Mozambique. Les principaux risques et solutions en matière de protection ont été identifiés dans le cadre d'évaluations participatives impliquant l'UNHCR, les gouvernements, les ONG et les réfugiés.

Contraintes

En raison des incertitudes concernant la situation politique et sécuritaire en RDC, les opérations de rapatriement organisé vers ce pays n'ont pas pu débuter en 2006. Parallèlement, des problèmes logistiques ont conduit à reporter à mars 2007 l'achèvement du rapatriement organisé vers l'Angola prévu pour la fin de l'année 2006. Les efforts de promotion du rapatriement vers le Rwanda ont été poursuivis, avec des résultats très limités.

Les flux migratoires mixtes ont continué de peser sur les régimes d'asile, et certains gouvernements se sont trouvés débordés face au nombre de demandes d'asile. Pour la même raison, il a été difficile à l'UNHCR de s'assurer que l'assistance était uniquement dispensée aux personnes qui en avaient réellement besoin. Les mesures d'intégration sur place ont également été affectées par cette situation, l'accès potentiel des étrangers aux emplois et aux services étant perçu comme un danger par la population locale.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Angola**, en **République d'Afrique du Sud** et en **Zambie** font l'objet de chapitres séparés.

Le nombre de réfugiés au **Botswana** est resté stable, à environ 3 000, les principaux groupes étant composés d'Angolais, de Namibiens et de Somaliens. Le Gouvernement a accepté de naturaliser un groupe d'Angolais réfugiés dans le pays depuis plus de 20 ans, une décision de bon augure pour les perspectives d'intégration sur place des autres réfugiés. L'UNHCR a salué la décision du Gouvernement d'envoyer les familles de demandeurs d'asile avec des enfants et les individus présentant des besoins particuliers directement au camp de Dukwi, au lieu de les maintenir en détention pendant la procédure d'examen de leurs dossiers d'asile, comme auparavant.

L'Organisation a fait appel à un nouveau partenaire pour lancer des activités d'autosuffisance axées sur la formation professionnelle dans le camp de Dukwi. Cette initiative a rencontré un grand succès auprès de la population réfugiée. Elle est associée à un programme de recherche d'emploi, qui sera mis en œuvre en coopération avec le Gouvernement. Les réfugiés ne sont pas éligibles pour le programme public de traitement antirétroviral, mais l'UNHCR a réussi à obtenir pour un petit nombre de réfugiés séropositifs de Dukwi l'accès à un programme parallèle, dirigé par l'évêché de Francistown.

L'UNHCR a décidé d'engager une procédure de réinstallation pour les 69 personnes réfugiées à **Madagascar**, du fait de l'absence de possibilités



UNHCR/J. Redden

Pour les enfants réfugiés, la scolarité dans leur langue maternelle est un élément crucial de la préparation à leur rapatriement.

d'intégration sur place et du coût de l'assistance, dont le prix de revient par personne est très élevé. Soixante-huit réfugiés ont ainsi été réinstallés au Canada.

Au **Malawi**, l'UNHCR a continué à fournir une assistance aux quelque 9 000 réfugiés présents dans le pays ; ceux-ci résident principalement dans les camps de Dzeleka et de Luwani, et sont pour la plupart originaires de la région des Grands Lacs. Un travail considérable a été accompli par le groupe de DSR nouvellement formé par l'UNHCR : il a traité 830 dossiers d'asile en attente (concernant plus de 2 600 personnes) avant de les transmettre au Comité pour les réfugiés, qui avait rendu des décisions sur 20 pour cent des cas à la fin de l'année 2006.

Des efforts importants ont été déployés dans le domaine de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste dans les camps du Malawi, avec notamment – en matière de prévention et d'intervention – la formation des forces de police et la création de comités dont la composition respecte la parité hommes-femmes. Grâce à des mesures de sensibilisation, le signalement des cas a augmenté de 40 pour cent en 2006 et certaines affaires ont été portées devant la justice. Après un remaniement des programmes d'autosuffisance, 350 réfugiés ont reçu des microcrédits pour créer de petites entreprises et 500 autres ont bénéficié d'une aide dans le secteur agricole. Après la construction de deux nouvelles salles de classe à Dzeleka, le taux de scolarisation primaire a augmenté de 90 pour cent en 2006, avec un nombre à peu près équivalent de filles et de garçons.

Le Gouvernement étant disposé à laisser les réfugiés circuler librement sur le territoire du **Mozambique**, l'UNHCR a lancé à leur intention une stratégie d'autosuffisance axée sur les activités génératrices de revenus. L'Organisation a également entamé des pourparlers avec le Gouvernement en vue d'intégrer les

activités menées à Marratane, où résident la majorité des réfugiés du pays, dans le Plan de développement régional du district de Nampula pour les années 2007-2009.

Appuyé par l'UNHCR, le Gouvernement a lancé une grande initiative pour combler son retard dans l'examen des demandes d'asile, avec plus de 4 000 dossiers en attente, et maintenir sa capacité de traitement des nouvelles demandes. Les réinstallations depuis le Mozambique ont été temporairement suspendues, à l'exception des cas urgents, en attendant le traitement de toutes les demandes d'asile en suspens. Le PAM a assuré le ravitaillement des quelque 6 000 réfugiés résidant à Marratane ; pour leur part, l'UNICEF et le FNUAP ont tous deux accepté d'intégrer des réfugiés dans leurs programmes pour l'année 2007.

Après que le Gouvernement de **Namibie** a accepté d'envisager l'intégration sur place comme une solution durable pour au moins une partie de la population réfugiée dans le pays, l'UNHCR et le Gouvernement ont entrepris de planifier une initiative pilote d'intégration sur place au bénéfice de 500 réfugiés en 2007. Cette initiative devrait concerner un millier de réfugiés supplémentaires en 2008 et un millier d'autres en 2009. Dans le même temps, le Gouvernement et l'UNHCR ont convenu de mener une opération de recensement globale dans le camp d'Osire, qui devrait servir de base à la délivrance de cartes d'identité à tous les réfugiés. Le Gouvernement a indiqué que ces documents confèreraient aux réfugiés une plus grande liberté de circulation et les aideraient ainsi à progresser vers l'autosuffisance.

L'UNHCR s'attendait à ce que la population du camp de réfugiés d'Osire, le seul du pays, diminue pour passer à 2 000 personnes en 2006 et avait donc prévu de transférer la responsabilité du site aux autorités. Cependant, en raison

d'un très faible taux de rapatriement parmi les réfugiés angolais, la population est restée à son niveau précédent, soit 6 000 personnes. Un transfert progressif des secteurs de l'éducation et de la santé a été entrepris en 2006.

Au **Swaziland**, l'UNHCR a continué à réduire ses activités, au vu du bon niveau d'autosuffisance atteint par le petit nombre de réfugiés présents dans le pays.

Au **Zimbabwe**, l'UNHCR et le Gouvernement ont mené en 2006 une grande opération de recensement au moyen du logiciel proGres. On a ainsi constaté une baisse du nombre de réfugiés, de près de 12 000 à moins de 4 000, car de très nombreuses personnes inscrites sur les listes d'asile avaient quitté le pays. L'UNHCR a maintenu son assistance aux réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence, en particulier dans le camp de Tongongara. Des lacunes majeures dans l'assistance, dues à des difficultés de financement, ont été comblées avec l'aide d'autres institutions des Nations Unies et d'ONG.

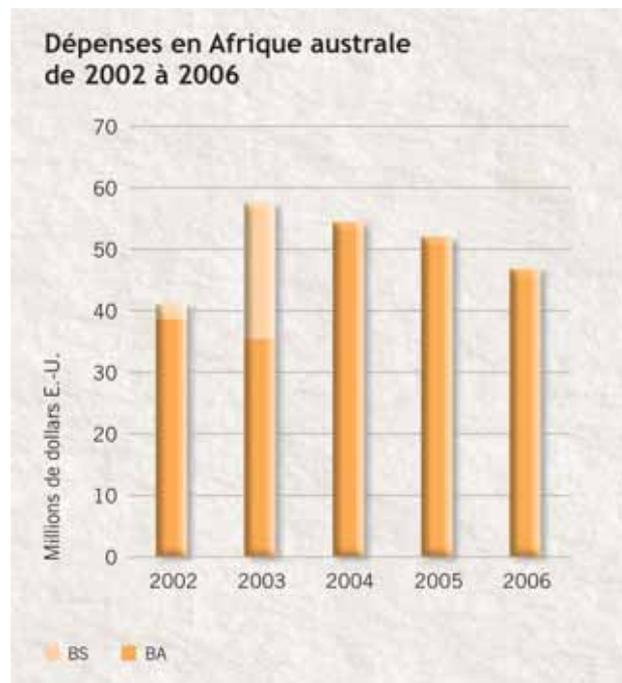
La situation économique a continué à se dégrader au Zimbabwe, soumettant les réfugiés à des privations considérables. Compte tenu de la conjoncture, il a été difficile aux réfugiés de parvenir à l'autosuffisance et les Zimbabweens ont eu tendance à les considérer comme des concurrents au regard des faibles perspectives économiques qu'offre le pays.

Informations financières

Si les donateurs ont généreusement financé les opérations de l'UNHCR en Afrique australe, les ressources disponibles étaient encore une fois insuffisantes pour répondre aux besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation. Dans ces conditions, l'UNHCR a été contraint de reporter des travaux de

réparation d'infrastructures prévus de longue date, de réduire ou d'annuler des distributions d'articles non alimentaires et de limiter les prestations dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Cependant, l'impact a pu être limité grâce à une révision en profondeur des priorités au niveau régional, qui a conduit à des réallocations de ressources au sein des opérations et entre les différentes opérations d'Afrique australe.

L'augmentation substantielle des financements pour la région de l'Afrique australe entre 2002 et 2003 était due principalement au lancement des opérations de rapatriement des réfugiés angolais. La réduction progressive des opérations observée par la suite s'explique par la diminution du nombre des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR en Afrique australe.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Afrique du Sud	4 179 708	0	4 179 708	3 047 637	0	3 047 637
Angola	21 186 532	497 500	21 684 032	17 798 069	0	17 798 069
Botswana	2 169 714	0	2 169 714	1 743 192	0	1 743 192
Malawi	2 397 456	0	2 397 456	2 148 309	0	2 148 309
Mozambique	3 238 126	0	3 238 126	2 832 787	0	2 832 787
Namibie	3 305 817	0	3 305 817	2 791 189	0	2 791 189
Zambie	15 436 212	2 825 365	18 261 577	12 237 505	206 585	12 444 091
Zimbabwe	2 122 539	0	2 122 539	1 820 742	0	1 820 742
Projets régionaux ²	2 544 000	2 630 000	5 174 000	2 162 270	0	2 162 270
Total	56 580 103	5 952 865	62 532 968	46 581 701	206 585	46 788 286

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

² Inclut l'intégration sur place, la réinstallation, l'assistance aux réfugiés sous forme de soins et d'entretien, les bourses des étudiants réfugiés, les activités de relations extérieures, le renforcement du système de recensement, la documentation et les mécanismes de détermination du statut des réfugiés, ainsi que la capacité de réponse aux situations d'urgence dans la région.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)		
Affectation	Donateur	Budget-programme annuel
Afrique australe		
	Danemark	1 683 502
	Finlande	1 296 517
	Fondation Ford (Afrique du Sud)	23 999
	Japon	700 000
	Suède	3 768 844
Sous-total		7 472 861
Afrique du Sud		
	Merck and Co., Inc. (États-Unis)	10 000
	États-Unis	38 609
Sous-total		48 609
Angola		
	Allemagne	1 275 510
	Danemark	1 060 071
	États-Unis	3 681 672
	Japon	1 000 000
	Merck and Co., Inc. (États-Unis)	30 000
	Norvège	638 978
	<i>USA for UNHCR</i>	30 000
Sous-total		7 716 231
Botswana		
	États-Unis	329 573
Sous-total		329 573
Malawi		
	<i>USA for UNHCR</i>	35 500
Sous-total		35 500
Mozambique		
	États-Unis	38 458
Sous-total		38 458
Zambie		
	CERF	500 000
	États-Unis	2 110 862
	Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	88 484
	Japon	1 000 000
Sous-total		3 699 346
Total		19 340 578